

MARCHE N° 2022109

Aménagement des espaces publics de la gare de Niort

Lot 2 - Réseaux, mobiliers et appareils d'éclairage

Avenant n° 3

ENTRE :

la Communauté d'Agglomération du Niortais, représentée par son Président, agissant en vertu de la délibération du Conseil d'Agglomération du 18 novembre 2024,

d'une part,

ET :

Le titulaire du marché, INEO Réseaux Centre Atlantique – Agence réseaux Vienne Deux Sèvres, 282 rue Jean Jaurès, 79000 NIORT, SIRET 414 799 296 00317,

d'autre part,

Vu :

- la délibération du Conseil d'Agglomération en date du 26 septembre 2022 autorisant le lancement de la consultation et la signature des marchés en découlant ;
- le marché n° 2022109 relatif à l'aménagement des espaces publics de la gare de Niort – Lot 2 signé entre la Communauté d'Agglomération du Niortais et Inéo Atlantique et notifié le 12 janvier 2023 ;
- l'article R2194-1 du Code de la commande publique ;
- l'avenant n°1 au marché visé ci-avant conclu entre la Communauté d'Agglomération du Niortais et Inéo Atlantique et notifié le 24 février 2023
- l'avenant n°2 de transfert au marché visé ci-avant conclu entre la Communauté d'Agglomération du Niortais et Inéo Réseaux Centre Atlantique et notifié le 27 août 2023
- la délibération du Conseil d'Agglomération en date du 16 novembre 2024

IL EST CONVENU CE QUI SUIT :

Les travaux décrits au marché initial sont modifiés pour prendre en compte les adaptations suivantes :

Lot 2 - Réseaux, mobiliers et appareils d'éclairage :

- Réalisation de branchements provisoires pour assurer l'exploitation du site en phase chantier
- Déposes reposes de barrières et caméras pour assurer l'exploitation du site (taxis, parking agents SNCF)
- Adaptation du matériel de gestion des stationnements minute pour assurer une uniformité avec les matériels mis en œuvre dans le cadre des travaux de la place Martin Bastard
- Adaptation de la borne d'accès au parvis bâtiment voyageur pour répondre aux exigences de durabilité souhaitées par la SNCF
- Dispositifs d'éclairage complémentaires dans les abris vélos
- Dispositifs d'éclairages complémentaires sous la marquise du bâtiment voyageur

ARTICLE 1 - MONTANT DU MARCHÉ

Le montant du marché est modifié comme suit :

Lot	Montant initial du marché et avenants précédents (en €HT)	Montant de l'avenant (en €HT)	Nouveau Montant total du marché
2 – Réseaux, mobiliers et appareils d'éclairage	1 024 497,00 €	84 810,90	1 109 307,90

ANNEXES

Le présent avenant ne comporte pas d'annexe

FAIT EN UN EXEMPLAIRE ORIGINAL

A, le,
Le titulaire

A Niort, le,
Le représentant légal de la CAN